

**UNION INTERSECTEURS PAPIERS CARTONS POUR
LE DIALOGUE ET L'INGENIERIE SOCIALE - UNIDIS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	1 à 4
COMPTES ANNUELS	
. Bilan Actif-Passif	5 - 6
. Compte de résultat	7
. Annexe	8 à 18

**UNION INTERSECTEURS PAPIERS CARTONS POUR
LE DIALOGUE ET L'INGENIERIE SOCIALE - UNIDIS**

Adresse : 23 - 25, rue d'Aumale
75009 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres d'UNIDIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'UNIDIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Union à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 4.1.3 de l'Annexe des comptes annuels concernant le changement de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC n° 2018-06 modifiant le plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif au titre de l'exercice 2020.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons revu le caractère bona fide des créances clients et le respect du principe d'indépendance des exercices. Nous avons également validé l'exhaustivité des produits d'exploitation, notamment en rapprochant les cotisations du procès-verbal les arrêtant.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Union sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Union à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Union ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Union.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Union à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ANGERS, le 15 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
BECOUBE

Julien GUEGNARD

 Signé et certifié par **youSign** 

J. GUEGNARD
Associé

Ce rapport comprend 18 pages.

UNIDIS

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	62 674.90 €	58 414.80 €	4 260.10 €	3 042.45 €
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	62 674.90 €	58 414.80 €	4 260.10 €	3 042.45 €
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	145.00 €	- €	145.00 €	- €
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	145.00 €		145.00 €	
Total I	62 819.90 €	58 414.80 €	4 405.10 €	3 042.45 €
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances	103 953.50 €	- €	103 953.50 €	150 950.58 €
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	103 953.50 €		103 953.50 €	150 950.58 €
Valeurs mobilières de placement	224 929.00 €		224 929.00 €	224 929.00 €
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	299 434.45 €		299 434.45 €	247 213.53 €
Charges constatées d'avance	10 091.73 €		10 091.73 €	10 715.01 €
Total II	638 408.68 €		638 408.68 €	633 808.12 €
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	701 228.58 €	58 414.80 €	642 813.78 €	636 850.57 €

UNIDIS

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2020

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	554 589.98 €	668 542.92 €
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	7 413.74 €	113 952.94 €
Situation nette (sous total)	562 003.72 €	554 589.98 €
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	562 003.72 €	554 589.98 €
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	13 124.79 €	13 646.00 €
Provisions pour charges		
Total III	13 124.79 €	13 646.00 €
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	14 556.77 €	17 503.25 €
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	33 001.28 €	51 111.34 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 127.22 €	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	67 685.27 €	68 614.59 €
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	642 813.78 €	636 850.57 €

COMPTES DE RESULTAT exercice du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

COMPTES DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	334 384.61 €	373 718.96 €
Ventes de biens et services	52 783.76 €	98 721.40 €
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	16 024.16 €	97 049.23 €
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Total I	403 192.53 €	569 489.59 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	209 186.65 €	179 996.33 €
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 184.86 €	2 499.11 €
Salaires et traitements	126 610.99 €	342 200.72 €
Charges sociales	67 887.87 €	164 144.93 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 949.91 €	7 470.14 €
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Total II	407 820.28 €	696 311.23 €
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-4 627.75 €	-126 821.64 €
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 608.28 €	12 121.70 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	11 608.28 €	12 121.70 €
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	11 608.28 €	12 121.70 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	6 980.53 €	-114 699.94 €

COMPTES DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	521.21 €	855.00 €
Total V	521.21 €	855.00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	0.00 €	0.00 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	521.21 €	855.00 €
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	88.00 €	108.00 €
Total des produits (I + III + V)	415 322.02 €	582 466.29 €
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	407 908.28 €	696 419.23 €
EXCEDENT OU DEFICIT	7 413.74 €	-113 952.94 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

1 Objet social

L'Union a pour objet la promotion et la défense des intérêts des entreprises adhérentes à ses organisations membres dans les domaines Inter-secteurs Papiers cartons des affaires sociales, de la formation et des relations humaine. Elle œuvre pour la préservation et le développement de la compétitivité sociales des entreprises de l'Inter-secteurs Papiers Cartons en agissant directement sur les leviers dialogue social, développement ressources humaines / formation professionnelle et santé, sécurité au travail.

2 Nature et périmètre des activités

L'Union œuvre pour la préservation et le développement de la compétitivité sociales des entreprises de l'Inter-secteurs Papiers Cartons en agissant directement sur les leviers dialogue social, développement ressources humaines / formation professionnelle et santé, sécurité au travail.

3 Moyens mis en œuvre

Pour mettre en œuvre ses missions, l'Union a procédé en 2020 à :

- Achat d'un ordinateur portable
- Recrutement en octobre d'une Déléguée Générale

4 Faits majeurs de l'exercice

4.1 Principes, règles et méthodes comptables

4.1.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

4.1.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

4.1.3 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par la première application du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 « relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif » avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application. Conformément au règlement 2008-06, les cotisations ont été reclassées en compte 756 Cotisations.

4.1.4 Evènement Covid-19

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. L'Union n'a pas été impactée par la crise Covid-19 ; elle a poursuivi son activité d'une manière quasi-normale, les salariés faisant majoritairement du télétravail.

4.2 Actif

4.2.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations corporelles	61 844	3 168	2 336	62 675
immobilisations financières	0	145		145
TOTAL	61 844	3 313	2 336	62 820

4.2.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	58 801	1 950	2 336	58 415
immobilisations financières				
TOTAL	58 801	1 950	2 336	58 415

4.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

4.2.3.1 Principaux mouvements

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-Bail
Installation, agencements, aménagements	-	
Installation téléphonique	-	
Matériel et mobilier	-	
Matériel informatique	3 167.56	

4.2.3.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations, agencements, aménagements	Linéaire	9 à 10 ans
Matériel et mobilier bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

4.2.4 Immobilisations financières

4.2.4.1 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres Dépôts et cautionnements Prêts	145

4.2.5 Créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés		0	
Autres	103 954	103 954	
Charges constatées d'avance	10 092	10 092	
TOTAL	114 045	114 045	0
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours			

4.2.6 Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont de 72 004,53 € et correspondent à des participations ou remboursements sur des fonds paritaires (AGFPN, OPCO2I...) et à des remboursements de frais.

4.2.7 Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance sont de 10 091,73 € et sont des charges d'exploitation.

4.2.8 Valeurs mobilières de placement

La valeur comptable des titres de placement correspond à leur valeur vénale au 31 décembre 2020.

4.3 Passif

4.3.1 Fonds propres

Libellé	31/12/2019	Affectation du résultat n-1	Résultat N	Solde théorique BG 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	668 543	-113 953		554 590
Report à nouveau				
Résultat 2019 (Déficit)	-113 953	113 953		0
Résultat 2020 (Bénéfice)			7 414	7 414
Total	554 590	0	7 414	562 004

4.3.2 Provisions pour risques et charges

Libellé	Solde au début de l'exercice	Dotations	Reprise	Solde à la fin de l'exercice
Provision PIDR	13 646		521	13 125
Provisions pour risques				
Provisions créances douteuses				
Total	13 646	0	521	13 125

Les engagements de retraite à la clôture de l'exercice ont été évalués à 13 125 euros selon la méthode prospective.

L'engagement calculé tient compte des paramètres suivants :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié : la carrière de chacun est présumée achevée à l'âge de départ à la retraite à 67 ans. La provision est calculée avec charges sociales. L'anticipation du

départ à la retraite par un salarié bénéficiant d'une pension de vieillesse à taux plein, avant 67 ans, n'a pas été calculée.

- Convention Collective : Papiers-cartons, celluloses production ingénieurs et cadres.

- Turnover non spécifique à l'association :

* 7 % tranche d'âge 20-30 ans,

* 4 % tranche d'âge 30-40 ans,

* 1 % tranche d'âge 40-50 ans,

* 2 % tranche d'âge 50-60 ans,

* 0% tranche d'âge 60-69 ans.

- Table de mortalité retenue : TD 2011-2013.

- Taux d'actualisation financière : 0,48 % (*taux iBoxx au 31 décembre 2020*).

- Taux de revalorisation des salaires : 2 %.

- Taux de charges sociales : 30,85% pour les cadres et 49,35% pour les non cadres

4.3.3 Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 557	14 557		
Dettes fiscales et sociales	33 001	33 001		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	20 127	20 127		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	67 685	67 685		
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours				

4.3.4 Charges à payer

	Montant fin d'exercice
Fournisseurs	14 557
Dettes fiscales et sociales	18 734

5 Informations relatives au compte de résultat

5.1 Ventilation des produits d'exploitation

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	334 385
-Reversements de cotisations	0
Subventions reçues	0
Autres produits d'exploitation reçus	16 024
Remboursements de frais	52 784
Produits divers	0
Total des produits d'exploitation	403 193

5.2 Ventilation des produits financiers

Ressources financières	
Produits financiers	11 608
Total des produits financiers	11 608

5.3 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié
- Cadres	2
- Agents de maîtrise	
- Employés	1
TOTAL	3

5.4 Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur. Les autres cotisations sont appelées cotisations avec contrepartie.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif. Toutefois, si l'entité peut justifier d'un droit d'agir en recouvrement, généré par un appel de cotisation, cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.